

CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 (2ème conseil de septembre)
COMPTE RENDU

PRÉSENTS : M. Pascal PONCET, Mme Madeleine VEILLAS, M. Bernard MEIER, Mme Emmanuelle BARLERIN, MM. Daniel CHALOT, Michel COMPAGNAT, Jean-Paul ROYER, MMES Colette MELON, Clare VERNIN, Dominique VIETTI, Nathalie OSSEDAT, M. Michaël DAUSSY, Mme Urielle GONNARD.

ABSENT EXCUSE: M. Nicolas OSSEDAT (procuration donnée à M. Pascal PONCET).

ABSENT : M. Jean-Michel BRISSAY-CHATRE.

1/ CAMPING MUNICIPAL / SNACK : DSP + SITE INTERNET CAMPING

Monsieur le Maire fait part du rapport établi par Monsieur Guillaume VALLET de la société INDEX Projet chargé d' assister la commune pour la mise en place d'une délégation de service public pour la gestion du camping / snack « le Verdillé » : mission d'AMO pour la procédure complexe de DSP jusqu'au choix du délégataire.

Le conseil adopte à l'unanimité la proposition d'INDEX Projet consistant en la conclusion d'une délégation de service public de type affermage. Cette solution apparaît comme la plus pertinente, particulièrement indiquée dans le domaine du tourisme.

L'affermage permet en outre à la collectivité de valoriser un équipement de son territoire sans toutefois en assumer la gestion quotidienne qui est confiée à une structure ou personne plus apte à en optimiser le fonctionnement. Une redevance est versée à la commune. La commune garde un contrôle sur cette gestion externalisée.

Le conseil municipal décide également, à l'unanimité, de racheter le site internet "Camping le Verdillé" appartenant à Monsieur AUDRAS (actuel gestionnaire en partance) au prix de 500.00 €. Le fait qu'il soit déjà opérationnel et consulté depuis l'été dernier apparaît comme un atout que le conseil a pris en compte même si cet outil devra subir des évolutions. (Site élaboré initialement par Loïc LEVIGNE, prestataire pour le compte de M. AUDRAS).

2/ INTERCOMMUNALITE

Le Maire fait un nouveau point sur l'avancement du dossier de fusion des intercommunalités. À l'unanimité, le conseil décide que, dans le cas où l'intégration de la CCPU à Roannais Agglomération ne soit pas retenue, il soit examinée sérieusement la possibilité pour la commune de rejoindre cette entité par le « jeu » de la continuité territoriale. (Crémeaux touchant RA, St Just touchant Crémeaux). Pour rappel Crémeaux s'est prononcé, comme St Just, pour une intégration à RA. D'autres communes étudient également cette solution.

A suivre ...

3/ TELEPHONIE MOBILE - ZONES BLANCHES (non couvertes)

Daniel CHALOT fait part au conseil municipal du recensement des zones blanches pour les 3 opérateurs (Bouygues, Orange, SFR). Il s'agit de répondre à une sollicitation de Monsieur Jean BARTHOLIN, conseiller départemental qui compte faire remonter les soucis du canton sur le sujet. Pour ce faire, les 3 différents opérateurs ont été testés par les élus (portables en main) dans tous les lieux-dits et hameaux de la commune.

4/ ENVELOPPE CANTONALE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de présenter aux enveloppes départementales de solidarité 2017 les projets suivants :

- Réfection de la noue sur le bâtiment route de Roanne (devis 6643.00 € ht)
- Remise en état de la surface des courts de tennis (devis TENNIS MAINTENANCE 7826.88 € ht)
- Équipements du camping : acquisition Mobil home et terrasse, abri à matériel, saladette et hotte de cuisine (devis AUDRAS 6000.00 € ht)

Ces travaux seront budgétisés et réalisés en 2017.

Les deux derniers points ont également fait l'objet d'une demande d'enveloppe parlementaire.

5/ MSAP (Maison de services au public) : SIGNATURE CONVENTION

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention entre la Poste - Pôle emploi - CPAM - CARSAT et la commune pour la mise en place de la maison de services au public pour une durée de 3 ans dans les locaux du bureau de poste de St Just en Chevalet. Le personnel de la poste est en cours de formation afin d'assurer des permanences. Il sera chargé d'informer et d'accompagner le public via un îlot numérique dédié aux partenaires ci-dessus désignés (cf. précédents comptes rendus expliquant le contexte).

6/ VOIRIE 2017

Daniel CHALOT, adjoint chargé de la voirie, présente le programme de voirie envisageable en 2017 en fonction de l'enveloppe attribuée par la CCPU.

D'autre part, Monsieur le Maire rappelle le fonds de concours pour des travaux supplémentaires de voirie 2016 voté lors d'un précédent conseil à hauteur d'environ 7500,00 € HT. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'amortir ce fonds de concours sur 8 ans.

7/ OPHEOR (Roanne Habitat) : ENTREVUE AVEC LE MAIRE

Monsieur le Maire fait part du compte rendu de sa rencontre avec Messieurs PATAY et ALEX concernant le parc locatif d'OPHEOR sur la commune.

Dans le cadre d'un plan de gestion de son patrimoine, OPHEOR souhaite proposer à la vente les 6 maisons jumelées situées Pré Portailé et sollicite l'avis du conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable

* sachant que :

- la priorité sera donnée aux locataires en place,
- les locataires non intéressés ne seront pas pour autant congédiés et, seulement à leur départ volontaire, la vente sera envisagée.

* sous réserve que :

le produit de la vente soit réinvesti sur la commune dans l'acquisition et la réhabilitation d'immeubles existants en cœur de village.

8/ TOUR DU ROANNAIS

Le tour du Roannais aura lieu début juin 2017. Le conseil municipal décidera lors d'une prochaine séance si la commune se positionne pour accueillir le départ d'une étape. St Just a en effet été sollicité moyennant, pour une arrivée, une somme d'environ 1200 euros.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une rampe d'accès handicapé doit être créée pour accéder à la Caisse d'Epargne. Le revêtement sera en béton désactivé, conforme à celui des trottoirs. C'est une demande de l'établissement bancaire financé par ce même établissement. L'instruction est en cours.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'instauration obligatoire du DIF (droit individuel à la formation) pour les élus sur le schéma de celui existant pour les salariés. Les élus bénéficieront ainsi de 20 heures de formation par an cumulables pendant la durée de leur mandat.

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur FRECON, Sénateur de la Loire, qui informe que, malgré ses problèmes de santé, il a poursuivi ses activités mais qu'il ne sera pas candidat aux sénatoriales de 2017.

- Monsieur le Maire fait part de diverses invitations :

* Invitation à la foire de St Priest la Prugne le 1er octobre 2016 ;

* Invitation au "lancement d'une souscription publique pour la MARPA du Pays d'Urfé" le 8 octobre 2016 à ST JUST EN CHEVALET (match de foot à 15 h 00 au stade) et 17 h 00 à la salle d'animation de ST ROMAIN D URFE ;

* Invitation pour remise des maillots de basket par l'entreprise RICHARD à la salle de sport le 16 octobre 2016 à 11 h 00.

La séance est levée à 21 H 30.